

Motion présentée au CA au nom de l'assemblée générale des personnels réunie le 30/11/09

Les 13 et 18 novembre, les cabinets des ministres de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ont communiqué aux organisations syndicales de personnels et d'étudiants, exclues de toutes réelles concertations, leurs décisions concernant la réforme gouvernementale de formation des enseignants. Portant sur la structure des concours, le calendrier des épreuves (PE, PLC, PLP, agrégation) ainsi que le cadrage des masters et des stages, ces annonces condamnent la formation professionnelle des enseignants et les IUFM. Elles tournent le dos à la mixité sociale du recrutement des futurs enseignants en rendant extrêmement difficile, en l'absence de toute aide sociale suffisante, pour des milliers d'étudiants la présentation de concours désormais dans l'année bac+ 5. Elles ne permettent ni une formation à la recherche ni une formation professionnelle digne de ce nom.

C'est une vision archaïque de la formation des enseignants. Il y a également un risque d'extension de la précarité dans l'enseignement public primaire et secondaire, au détriment du recrutement par concours.

***Pour le gouvernement, enseigner n'est pas un métier qui s'apprend et la formation des enfants, des jeunes ne constitue pas une priorité !***

Le CA de l'université de Toulouse-Le Mirail, dans sa séance du 1<sup>er</sup> décembre 2009, estime ces décisions inacceptables et considère qu'elles rendent impossible la conception de formations universitaires conformes à la vocation de l'enseignement supérieur (qualité des contenus, méthode et analyse, esprit critique ...) et permettant aussi, pour le plus grand nombre d'étudiants suivant ces formations, l'accès et la réussite aux concours.

Le CA rejette ces choix et demande une tout autre réforme conduisant à une réelle élévation de la qualification de tous les enseignants et une réelle amélioration de la formation des enseignants pour l'avenir des élèves, tout en garantissant la mixité sociale du recrutement.